

Mont-de-Marsan, le 23 mars 2026

Communiqué de presse d'information citoyenne

La Commission des citoyens pour les droits de l'Homme, présente sur le marché Saint-Roch, est un appendice de l'Eglise de scientologie.

L'Eglise de Scientologie a remis sur le devant de la scène un de ses appendices : la Commission des Citoyens pour les droits de l'Homme.

Celle-ci était présente, notamment, samedi 21 mars 2026 sur le Marché, place Saint-Roch, à Mont-de-Marsan avec un stand.

Par sa dénomination et par son sigle, cette commission entretient une confusion intolérable avec la Ligue des Droits de l'Homme (LDH).

En fait cet organisme n'a qu'une seule vocation : défendre les intérêts de l'Eglise de Scientologie et la vision que celle-ci a des droits de l'Homme. A ce titre, elle prend systématiquement à partie le corps médical, particulièrement les psychiatres.

Bien entendu, la Commission des Citoyens pour les droits de l'Homme n'a strictement rien à voir avec la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) laquelle considère que l'appropriation de la notion de droits de l'Homme par une pseudo « Eglise » qualifiée de secte par un rapport parlementaire est particulièrement scandaleuse.

La section de la LDH de Mont-de-Marsan met en garde toutes celles et tous ceux qui seraient approchés par cette commission et se réclameraient d'une quelconque action au nom des droits de l'Homme : la Commission des citoyens pour les droits de l'Homme n'est que l'un des modes d'intervention de l'Eglise de Scientologie.

La section de la LDH demande à toutes celles et à tous ceux qui auraient fait l'objet d'une telle démarche de l'en informer.

Pour la section de la LDH de Mont-de-Marsan,
Christophe Pomez, président

LDH, Maison des associations, 39 rue Martin Luther King, 40 000 Mont-de-Marsan

montdemarsan@ldh-france.org
<https://site.ldh-france.org/mont-de-marsan/>

06 36 39 58 38